

## Evaluation de la démarche CLIC à trois ans du Pays Sud Charente

**Pour réaliser l'évaluation annuelle du CLIC ou « Contrat Local Initiatives Climat », deux travaux sont menés en parallèle : une évaluation de la démarche et une évaluation des actions et de leurs gaz à effet de serre (GES) évités.**

**Le présent document est une synthèse de l'évaluation annuelle de la démarche CLIC du Pays Sud Charente. Il doit en conséquence être rapproché de l'évaluation des actions en termes de quantification en tonnes équivalent CO<sub>2</sub> pour avoir une vision globale du contrat CLIC.**

**L'évaluation de la démarche a pour objectifs d'estimer l'état d'avancement du CLIC, d'analyser si les conditions en place sont propices à une bonne poursuite du contrat et de proposer des recommandations.**

### La méthodologie de l'évaluation de la démarche

L'évaluation de la démarche CLIC est un processus annuel. Elle est donc conduite peu avant le comité du pilotage annuel.

Pour élaborer cette méthodologie, l'AREC a constitué un groupe de travail réunissant l'ADEME, trois chargés de mission CLIC et la Région Poitou-Charentes.

Le principe de l'évaluation de la démarche CLIC est de croiser les regards des acteurs clés de l'animation des CLIC, à savoir :

- L' élu référent du CLIC,
- Le directeur du Pays,
- La chargée de mission CLIC,
- Les chargés d'animation de l'ADEME et de la Région Poitou-Charentes.

Chaque acteur est interrogé individuellement (entretien ou questionnaire sous forme de grille d'indicateurs) sur les mêmes thématiques.

L'évaluation de la démarche donne lieu à deux types de restitution :

- La restitution territoriale qui présente les éléments du territoire évalués lors du comité de pilotage et lors du comité de gestion du FREE ;
- La restitution globale qui regroupe les éléments de l'ensemble des territoires CLIC à l'occasion d'une réunion de réseau des chargés de mission et/ou des élus.

Evaluation réalisée par l'AREC Poitou-Charentes

## Principaux résultats

### **Une organisation garantissant un fonctionnement efficace, un accompagnement des communes et des particuliers opérationnel**

L'organisation interne n'a pas connu de changement au cours de la troisième année. Le niveau de transversalité reste fort entre les missions du fait du fonctionnement en binôme entre les agents et la chargée de mission CLIC (programme LEADER, CRDD, éco manifestations, circuits courts) ou en équipe (comportements éco responsables).

Le partenariat déjà existant avec le CAUE a été renforcé par l'arrivée d'un nouveau conseiller Espace Info Energie / Conseil en Energie Partagé, à mi-temps sur le Pays. Positionné sur l'accompagnement des particuliers et des communes du Pays, son arrivée a permis à la chargée de mission CLIC de se positionner davantage sur l'accompagnement des signataires, l'animation des groupes de travail et la conduite des actions du Pays dans le cadre du contrat de progrès.

### **Un niveau de culture interne en progrès, une prise en compte quasi-systématique de la dimension climat dans les projets**

La culture interne sur l'énergie et les gaz à effet de serre est bonne et homogène chez les agents. Ce niveau de culture est directement lié à l'implication de chaque agent sur au moins un des projets de la démarche.

De gros efforts ont été menés au cours des trois années du contrat pour la prise en compte de la dimension climat : les aspects énergétiques et gaz à effet de serre sont à présent intégrés dans les règlements d'attribution des subventions du Pays (rénovation logement locatif public, rénovation logement privé, éco manifestations, transformation et vente à la ferme). Dans le cadre des dispositifs d'aides à la création d'entreprise, le contrat de progrès proposé par le Pays est systématiquement proposé à l'entrepreneur. Le Pays est également très moteur sur les thématiques de l'agriculture et de la forêt (Projet Climagri, Charte Forestière) ou sur la diffusion de l'outil DiaGES en partenariat avec la Chambre des Métiers.

### **Un portage politique de la mission fort, une implication des autres collectivités en progression**

Le portage politique du CLIC est essentiellement mené par l'élu référent mais le Président du Pays relaye également très activement la démarche. Les bureaux du Pays sont l'occasion pour eux de donner aux autres élus un état des lieux de l'avancement de la démarche.

L'implication des communautés de communes est encore limitée : si trois d'entre elles se sont appropriées la démarche (lancement de programmes groupés de diagnostics énergétiques, programme de sensibilisation), les deux autres n'ont pas engagé d'actions spécifiques dans le cadre du CLIC. Si certaines communautés de communes sont globalement dynamiques, elles ne rattachent pas systématiquement leurs actions à la démarche du Pays.

Sur les 89 communes du Pays, 22 sont particulièrement impliquées. Parmi elles, 10 communes avaient manifesté un intérêt à l'appel à projet « amélioration de la performance énergétique du patrimoine bâti communal », 6 d'entre elles ont déposé un dossier et 2 ont été acceptés. Les communes impliquées n'hésitent pas à solliciter directement le Pays pour un accompagnement sur une action spécifique (par exemple, rénovation de bâtiments communaux) ou dans le cadre de projets groupés. Certaines d'entre elles ont également conventionné avec le Pays et le CAUE pour un accompagnement sur le suivi des consommations énergétiques de leur patrimoine. En contrepartie, elles s'engagent alors à mener des actions de sensibilisation des particuliers.

### **Animation – Sensibilisation : des groupes projets dynamiques mais une absence d'implication de nouveaux acteurs et des thématiques non abordées**

Les groupes projets montés au début de la deuxième année ont continué à se réunir au cours de la troisième année. Ces groupes sont restés dynamiques : à titre d'exemple, les groupes bois-énergie, agriculture ou éco-construction se sont réunis 3 ou 4 fois dans l'année et ont rassemblé entre 10 et 15

participants. Seul le groupe éolien ne s'est pas réuni, dès lors que les études ont montré le faible potentiel du territoire. D'autres thématiques, sources importantes d'évitement de GES comme le transport et l'urbanisme, ou demandées par les acteurs du territoire comme les déchets et le tourisme, n'ont pas été suffisamment abordées.

Trois groupes de travail sont animés par une personne autre que la chargée de mission CLIC, ce qui montre les aptitudes du Pays à s'entourer de structures relais fiables. En revanche, il n'y a pas eu de progression en termes d'implication de nouveaux acteurs par rapport à l'année 2.

En termes de sensibilisation, 5 événements ont eu lieu au cours de la troisième année. Ceux-ci ont permis de toucher près de 500 personnes, principalement via la foire exposition de Barbezieux, mais aussi lors de la journée plan climat organisée avec la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême. Des plaquettes de présentation de l'outil DiaGES (en partenariat avec la Chambres des Métiers) et de présentation de l'Espace Info Energie (en partenariat avec le CAUE) ont également été créées.

### **Données Energie et GES : système de récupération des données énergétiques du patrimoine des collectivités non finalisé**

Le système de récupération des consommations énergétique du patrimoine des collectivités n'est pas opérationnel : un nouveau tableau de suivi est en cours d'élaboration par l'EIE. Dès que celui-ci sera terminé, il sera diffusé aux communes ayant signé une convention avec le Pays et le CAUE. Celles-ci bénéficieront d'une formation à l'utilisation de l'outil et d'une assistance au démarrage de la saisie des consommations.

Le tableau de bord annuel des tCO<sub>2</sub> évitées est renseigné pour l'ensemble des actions, quel que soit leur état d'avancement (terminé, en cours, en réflexion). Pour chaque action, lorsque c'est possible, les évitements sont calculés jusqu'à l'année 2012. Un tableau de bord des évitements de CO<sub>2</sub> cumulés a également été mis en place.

### **Réalizations attendues : un nombre de signataire stable, un programme d'action fourni**

1 nouvelle structure a rejoint les 30 signataires de la charte d'engagement lors de la dernière année du contrat. Ces 31 signataires sont représentatifs de la diversité des acteurs sur le Pays (6 communes, 11 organismes publics, 2 entreprises, 4 associations et 8 regroupements de professionnels).

Le programme d'actions prend en compte l'ensemble des indicateurs nécessaires à son analyse. Chaque action du programme est très détaillée : axe de la charte d'engagement, calendrier de réalisation, source des données pour la détermination des évitements de GES, etc. Certaines actions font également l'objet de fiches plus précises. La mise à jour du programme est réalisée fréquemment en interrogeant les signataires sur les actions mises en œuvre et leur impact en termes d'émissions de CO<sub>2</sub>. Ce système de remontée de l'information est efficace puisque le suivi de 72% des actions est engagé ou réalisé.

Au total, 94 actions ont été recensées. Le programme présente un bon équilibre selon le périmètre des actions (maîtrise d'ouvrage) : 27 sont portées par le Pays, 37 par les collectivités et 30 par les autres acteurs du territoire. La répartition des actions par thématique est moins équilibrée : 42 actions concernent la maîtrise de l'énergie dans le bâtiment et/ou les énergies renouvelables, mais seulement 6 actions portent sur les déplacements et 1 sur l'urbanisme.

### **Formation – Partenariat : un accompagnement adéquat à la conduite de la démarche**

Les acteurs interrogés sont satisfaits du partenariat ADEME / Région / Pays Sud Charente. Les partenaires ADEME et Région ont noté la qualité et la fréquence des échanges en termes de pilotage et de suivi du contrat. De son côté, le Pays a insisté sur l'importance du réseau des chargés de mission CLIC pour échanger mais il regrette l'absence de rencontres entre les élus référents des autres territoires engagées dans la démarche. Le Pays a par ailleurs exprimé un besoin de formation sur le montage et l'accompagnement de projet.

## **Facteurs clés de réussite**

Le premier point fort est le renforcement de la collaboration avec le CAUE et l'arrivée d'un EIE/CEP à mi-temps pour l'accompagnement des particuliers et le soutien des communes.

Le second point fort est l'attention que porte le Pays au pilotage, au suivi et à l'évaluation de la démarche. Les points fréquents entre l'élu référent et la chargée de mission CLIC permettent des échanges d'informations et des ajustements dans la conduite du contrat.

Enfin, la forte coopération avec la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême (journée plan climat, filière bois énergie) a permis d'identifier les synergies entre les deux territoires et a conduit à la mise en place d'actions communes ou complémentaires.

## **Freins de la troisième année**

Si le Pays remplit son rôle de facilitateur et d'animateur de la démarche, il n'est pas maître d'ouvrage et possède des moyens financiers réduits, éléments qui limitent fortement l'impact du CLIC.

L'incompréhension initiale des communautés de communes sur les tâches de la chargée de mission CLIC a retardé l'appropriation de la démarche par ces structures et le lancement d'actions concrètes au niveau de leur territoire.

## **Prise en compte des recommandations**

Les recommandations formulées en fin de deuxième année ont été en partie prises en compte. La recommandation concernant la mise en place du suivi des consommations énergétiques du patrimoine des collectivités reste à traiter avec la mise en place d'un programme de diffusion de l'outil de suivi sur les communes.

## **Maturité du CLIC**

Le Pays Sud Charente a atteint un degré de maturité satisfaisant dans la conduite de son CLIC.

Action incontournable d'une démarche CLIC, la récupération des consommations énergétiques du patrimoine des communes n'est pas opérationnelle en fin de troisième année.

Si le renforcement du partenariat avec le CAUE via la création d'un poste EIE / CEP à mi-temps sur le Pays et l'animation des acteurs mise en place permettent de penser que la dynamique continuera à se propager sur le territoire, de nouvelles structures doivent cependant être identifiées pour diffuser davantage la démarche sur le territoire.

Les actions du programme sont systématiquement rattachées à un axe de la charte. Même s'il n'existe pas de déclinaison de l'objectif global d'évitement de GES par secteur d'activité, ce rattachement permet de prioriser les actions les unes par rapport aux autres. Le programme d'actions prend donc toute sa dimension d'outil permettant de traduire la stratégie et d'atteindre l'objectif fixé. Par ailleurs, l'existence d'indicateurs de suivi des actions sur certains axes de la charte est une approche intéressante pour assurer un bon pilotage de la démarche.

Les aspects énergétiques et gaz à effet de serre sont intégrés dans les règlements d'attribution de subventions du Pays aux entreprises, collectivités, particuliers et agriculteurs, la plupart du temps comme critère obligatoire. Plus d'une soixantaine d'aides ont ainsi pu être accordées depuis deux ans.

Enfin, plusieurs actions sont actuellement menées en collaboration avec d'autres territoires CLIC : rédaction d'un guide de l'urbanisme durable (ensemble des territoires), organisation de journées techniques d'information (CA du Grand Angoulême), travail sur l'intégration des critères énergie et gaz à effet de serre dans le CRDD (Pays des Six Vallées, Pays Mellois), etc. Par ailleurs, le Pays apporte une attention toute particulière sur l'évaluation de la démarche (travail avec le Réseau Action Climat) et le test d'autres outils (Climate compass).

## Principales recommandations de l'évaluation

Recommandation prioritaire nécessitant une réorientation	1	Recommandation nécessitant quelques améliorations	3
Recommandation nécessitant de revoir des éléments	2	Recommandation pour veiller à une bonne poursuite	4

### Portage politique :

- 2 L'investissement des communautés de communes dans la démarche est un des freins du contrat. Pour améliorer leur implication, il est préconisé de créer un réseau ou un groupe de travail avec les élus référents qui pourrait conduire à la mise en place d'actions mutualisées. Par ailleurs, il est conseillé de relancer des actions d'information et de sensibilisation des différents services, notamment sur les communautés de communes non impliquées.

### Animation :

- 3 Les groupes projets existants sont globalement dynamiques mais certaines thématiques n'ont pas été suffisamment abordées et peu de nouveaux acteurs ont été mobilisés. Il est recommandé de relancer une action d'identification des structures susceptibles de travailler sur ces thématiques.
- 4 Dans le cadre d'un contrat CLIC 2, la proposition d'un calendrier d'intervention sur l'ensemble des thématiques permettra de donner aux acteurs une bonne lisibilité de la conduite du contrat pour les années à venir. La richesse des informations présentes dans le programme d'action devrait permettre de le réaliser assez facilement.

### Données et bilans :

- 2 Le système de récupération des données de consommations énergétiques du patrimoine des communes n'est pas opérationnel. Il conviendra donc de valider le nouveau tableau de suivi et de le diffuser rapidement sur le territoire. Etant donné le grand nombre de collectivités, il conviendra de cibler celles dont le patrimoine est conséquent et de les accompagner en priorité.
- 4 Il conviendra que les collectivités prennent ensuite la démarche de suivi des données de consommations énergétiques de leur patrimoine à leur compte. Le Pays, en relation avec l'EIE, devra alors veiller à ce qu'elles poursuivent cette action de manière à ce que les travaux réalisés ne soient pas perdus et puissent conduire à une analyse dynamique des consommations.

### Réalisations attendues :

- 3 Afin d'augmenter le nombre des signataires et de matérialiser l'implication des autres acteurs du territoire, il est préconisé de développer le nombre de signataires (communes, entreprises, associations...) et de travailler sur la visibilité des signataires existants.

### Accompagnement des partenaires :

- 4 Dans le cadre de la poursuite vers un CLIC 2, les points réguliers mis en place entre les différents partenaires devront être maintenus. Ceux-ci permettront de s'assurer de l'adéquation de la stratégie territoriale avec les engagements du partenariat.



## Evaluation des actions du CLIC du Pays Sud Charente

### La méthodologie de l'évaluation des actions

L'évaluation des actions s'appuie sur des indicateurs définis par un groupe de travail composé de l'AREC, la Région Poitou-Charentes, l'ADEME, et trois chargés de mission CLIC.

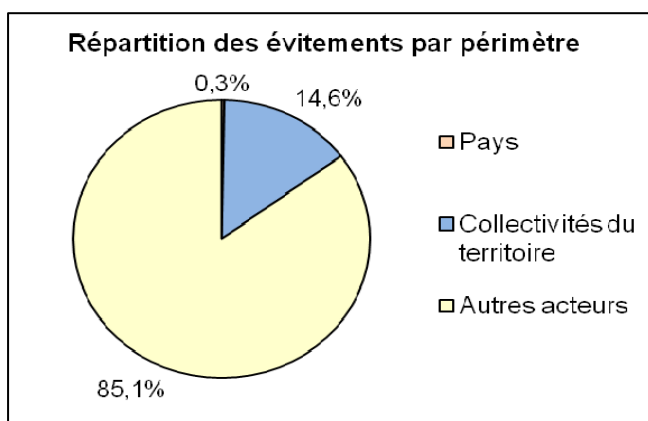
Les documents ressources sont :

- le tableau de bord des tCO<sub>2</sub> évitées réalisé par le chargé de mission CLIC,
- le suivi des aides accordées dans le cadre du Fonds Régional d'Excellence Environnementale.

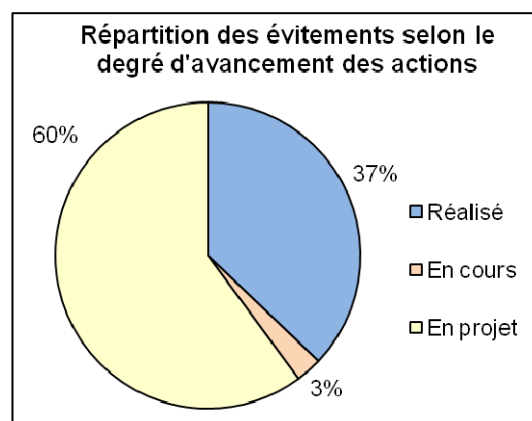
Cette évaluation est à rapprocher de l'évaluation de la démarche et des caractéristiques et compétences du territoire pour avoir une vision complète du CLIC. Les actions prises en compte sont uniquement les actions identifiées par le chargé de mission CLIC.

### Impact des actions en émissions de gaz à effet de serre évitées

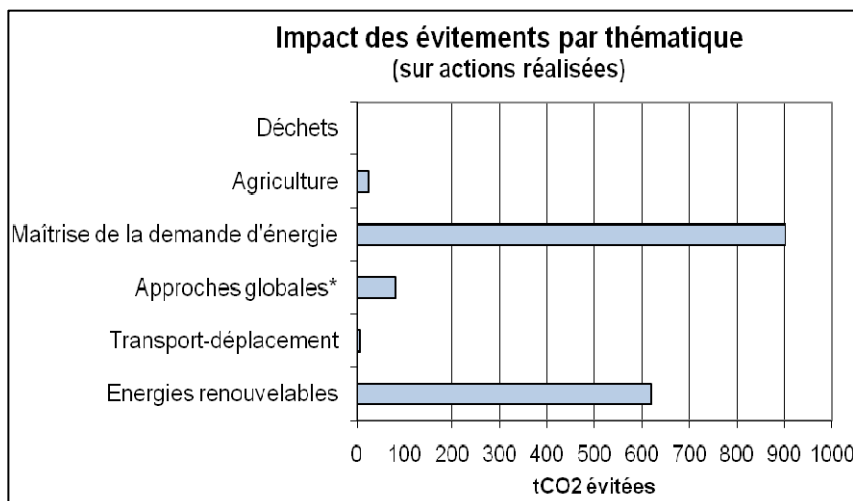
Bilan des tCO<sub>2</sub> évitées à la fin de l'année 3 : **1 630 tCO<sub>2</sub> évitées**, soit 9,1 % de l'objectif global du territoire fixé initialement (**18 000 tCO<sub>2</sub> évitées**).



Une grande part des évitements d'émissions de CO<sub>2</sub> est liée aux actions mises en place par les autres acteurs du territoire (85%). La part des évitements liés aux actions portées par le Pays (0,3%) est négligeable : la majorité des actions du pays ont en effet un impact indirect.



La répartition des évitements selon le degré d'avancement des actions montre que les actions en projet permettront d'éviter les émissions de **2 450 tCO<sub>2</sub>** supplémentaires d'ici fin 2012.

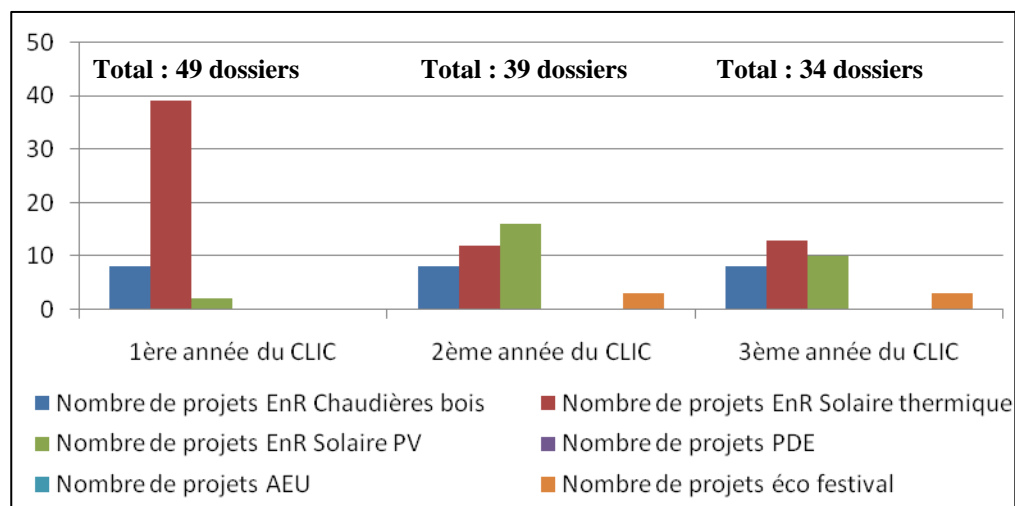


Le diagramme des évitements par thématique illustre le déséquilibre du programme d'actions : les thématiques Transport, Urbanisme, Agriculture ou encore Déchets ne sont pas suffisamment abordées. Les évitements à fin 2010 sont essentiellement liés aux actions de maîtrise de la demande d'énergie et aux installations de production d'énergie renouvelable.

\*Exemple : communication, mise en place d'un EIE, management environnemental...

## Impact du CLIC sur les aides du FREE

- Evolution du nombre d'aides du FREE au cours des 3 années du contrat CLIC :



La répartition de ces aides selon le type de maître d'ouvrage est la suivante :

Entreprises	Associations	Collectivités	Particuliers
0	4	20	98

- Part des particuliers du territoire ayant reçu une subvention du FREE sur le territoire depuis le début du CLIC par rapport à la moyenne régionale :

	Pays Sud Charente			Région Poitou-Charentes		
	Nombre de dossiers	Population	Nombre de dossiers pour 10 000 habitants	Nombre de dossiers	Population	Nombre de dossiers pour 10 000 habitants
Chaudières bois	24	33 244	7,2	693	1 739 780	4
Solaire thermique	59		17,7	2 242		12,9
Solaire PV	15		4,5	825		4,7
<b>TOTAL</b>	<b>98</b>		<b>29,5</b>	<b>3 760</b>		<b>21,6</b>

Le nombre de dossiers particuliers pour 10 000 habitants sur le Pays Sud Charente est au dessus de la moyenne régionale. Les dossiers « chaudières bois » et « solaire thermique » tirent cette moyenne vers le haut.

### Autres éléments d'analyse :

- Appel à projet « Amélioration de la Performance Energétique du Patrimoine Bâti Existant des communes de moins de 10 000 habitants » : 10 communes avaient fait part de leur intention de candidater à cet appel à projet, soit plus de 11% des communes de moins de 10 000 habitants du territoire (10% au niveau régional). Sur ces 10 communes, 6 ont finalement déposé un dossier. 2 dossiers ont finalement été retenus, ce qui correspond à plus de 2% des communes de moins de 10 000 habitants du territoire (3% au niveau régional).
- Contacts Espace Info Energie : En 2010, 105 habitants ont contacté l'Espace Info Energie, ce qui représente 0,3% de la population.

## Perception du CLIC par les acteurs

**Mise en garde :** Cette analyse est basée sur une enquête réalisée auprès d'environ 60 signataires et/ou membres des groupes de travail du CLIC ; 15 d'entre eux y ont répondu. En raison du taux de retour moyen des questionnaires, ces résultats ne sont pas représentatifs. Ils peuvent cependant donner des informations qualitatives sur leur satisfaction.

### 1) Echantillon :

- Le taux de retour est de 25%. On retrouve essentiellement des réponses provenant d'acteurs publics (7) ou associatifs (4). 2 acteurs privés et 1 particulier ont également répondu.
- Les structures ont un nombre de salariés compris entre 1 et 120.
- Les réponses proviennent très majoritairement de structures du secteur de l'administration (6). 3 réponses proviennent des acteurs du secteur agricole et 1 du secteur industriel. Enfin, 2 structures ont une activité de services.
- Avant le démarrage du CLIC, 9 des structures répondantes étaient déjà engagées dans une démarche environnementale, 2 souhaitent s'y lancer et 2 autres étaient à la recherche d'actions concrètes. Les 3 dernières structures se sont impliquées car elles ont été sollicitées par le Pays.

### 2) Groupe de travail :

- 11 répondants ont participé à un groupe de travail. Tous les groupes de travail proposés dans le cadre du CLIC sont couverts par les réponses (entre 1 et 4 structures par groupe de travail).
- Leurs attentes initiales étaient essentiellement de d'échanger les bonnes pratiques et de faire du partage d'expérience (7 structures) et/ou de bénéficier ou de construire des outils communs (5 structures). 3 répondants souhaitent également s'informer sur les thèmes abordés. L'objectif des groupes de travail auxquels ces acteurs ont participé correspondait à leurs attentes.
- Les retours sur l'atteinte des objectifs des groupes de travail sont les suivants :
  - Atteinte complète des objectifs : 4
  - Atteinte des objectifs en partie : 7
  - Non atteinte des objectifs : 0
  - Ne se prononce pas : 0
- Regard sur les groupes de travail (en nombre de réponses) :

	Très satisfaisante	Satisfaisante	Passable	Mauvaise	NSP
Qualité de l'animation	8	3	0	0	0
Fréquence / horaire / lieu de réunions	2	7	2	0	0
Qualité de l'information et outils apportés	4	7	0	0	0
Qualité des retours d'expériences, témoignages	3	6	2	0	0
Qualité des éléments produits par le groupe	4	6	1	0	0

### 3) Perception globale :

- Les 15 répondants ont été satisfaits de l'animation du CLIC.
- La participation au CLIC a permis de déclencher des actions au sein de 12 structures, principalement des actions de sensibilisation interne (6), mais aussi de communication externe (5), de création d'outils de suivi et de quantification (3) ou de participation à des formations (3) ; 4 structures ont également mis en place une action permettant de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et 5 autres ont réalisé un programme d'actions.
- 11 structures ont eu connaissance des travaux provenant des autres groupes de travail ; pour 5 d'entre elles, ces travaux leur ont été utiles.
- 12 répondants déclarent avoir eu des contacts en dehors des réunions sur le CLIC, aussi bien avec le chargé de mission qu'avec d'autres structures.

- 75% des répondants souhaitent poursuivre leur implication dans le CLIC. Les types d'actions et les thématiques qu'ils jugent prioritaires sont les suivants :

<b>Types d'actions :</b>	
Recueil d'information	0
Echange de bonnes pratiques	3
<b>Outils de sensibilisation communication</b>	<b>5</b>
<b>Outils méthodologiques</b>	<b>5</b>
Assistance technique	4
Formation	4

<b>Thèmes :</b>	
Transport	1
<b>Energie renouvelable</b>	<b>4</b>
<b>Economie d'énergie</b>	<b>7</b>
Urbanisme	2
Agriculture	1
<b>Déchets</b>	<b>4</b>

Démarche Initiative Climat en Poitou-Charentes : 9 structures ont eu connaissance de la démarche régionale, 1 y a participé et 6 souhaiteraient s'y impliquer.